

**Zeitschrift:** Energieia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie  
**Herausgeber:** Office fédéral de l'énergie  
**Band:** - (2005)  
**Heft:** 6

**Artikel:** "Nous voulons continuer dans cette voie" : Interview  
**Autor:** Leuenberger, Moritz / Riva, Klaus  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-642722>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 31.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## «Nous voulons continuer dans cette voie»

«JE VOUDRAIS NÉGOCIER AVEC L'UE TOUT D'ABORD SUR L'ÉLECTRICITÉ».

L'Union européenne veut passer avec la Suisse un accord dans le domaine de l'électricité. Les principaux éléments en sont le transit, l'accès au marché pour les deux parties ainsi que les énergies renouvelables, comme le précise le Conseiller fédéral Moritz Leuenberger dans une interview avec *energeia*. Quant au risque de pénurie dans l'approvisionnement énergétique, le ministre entend y parer en encourageant l'utilisation rationnelle de l'énergie et le recours aux agents renouvelables.

**Monsieur Leuenberger, l'UE cherche à conclure avec la Suisse un accord bilatéral dans le domaine de l'électricité. Pourquoi avons-nous besoin d'un tel accord avec Bruxelles?**

Les marchés de l'électricité se libéralisent dans toute l'Europe. Même si chez nous, cette démarche fait encore l'objet de discussions au Parlement, nous avons tout intérêt à ce que l'accès aux grands marchés européens de l'électricité soit garanti sans restriction. L'UE souhaite bien entendu qu'il en aille de même dans notre pays. Elle s'intéresse surtout aux lignes de transit. Tout cela doit faire l'objet d'une réglementation contractuelle.

**Mais c'est surtout l'UE qui pousse à libéraliser de part et d'autre l'accès au marché?**

C'est exact, l'UE considère que la réglementation actuelle du transit n'est pas satisfaisante. Tandis que les entreprises suisses peuvent généralement livrer sans difficultés du courant à l'étranger, notre réseau n'est pas ouvert sans restrictions aux firmes étrangères. De notre côté, nous avons intérêt à pouvoir importer de l'énergie de tous les pays de l'UE sans problèmes. En effet, plus de 80% de notre énergie primaire provient actuellement de l'étranger.

**Que peut donc nous offrir l'Europe?**

L'UE veut s'entretenir avec nous du traitement à réserver aux contrats de livraison à

long terme passés par les producteurs suisses d'électricité avec des exploitants français de centrales nucléaires. Récemment encore, la Cour de justice européenne a jugé contraire au droit le statut privilégié de ces accords en cas de pénurie de courant. Nous sommes bien entendu déterminés à faire respecter les contrats en vigueur. L'UE a laissé entendre qu'elle répondrait à ce désir.

**Ces contrats de livraison à long terme sont-ils si importants pour nous?**

Ils sont la clé de voûte de notre sécurité d'approvisionnement. En effet, si l'une de nos centrales nucléaires devait soudain tomber en panne, nous pourrions compter sur la production française. Lorsque des firmes suisses ont acquis des participations dans des centrales françaises, elles ont admis à bon droit qu'elles pourraient jusqu'à l'échéance des contrats importer du courant aux conditions fixées. Il s'agit de renégocier ce droit avec l'UE.

**L'UE voudrait faire un pas de plus et parvenir à une réglementation bilatérale aussi dans les domaines du pétrole et du gaz.**

Je voudrais négocier avec l'UE tout d'abord sur l'électricité. L'accent doit être mis sur le transit d'électricité, l'accès au marché de part et d'autre et les agents renouvelables.



### Quels sont nos atouts?

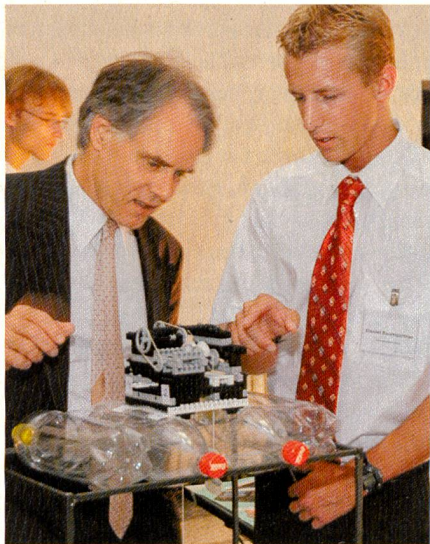
Disons que ces négociations ne sont pas un jeu où l'on cherche à vaincre l'adversaire, mais que nous opérons avec des arguments. Notre meilleur argument est le réseau de transport, occupé aux trois quarts par le transit. Ce sera sans doute un point non négligeable dans la discussion. Pourtant nous devons donner quelque chose, faute de quoi nous risquons d'être exclus de certaines transactions importantes sur le marché européen.

### La sécurité d'approvisionnement a été souvent évoquée lors du débat de politique intérieure le printemps dernier. Quelles mesures le ministre de l'énergie ordonne-t-il pour parer à la menace d'une pénurie d'électricité?

Nous devons utiliser l'énergie de manière plus efficace et encourager le recours aux agents renouvelables tels que l'eau, le vent, le soleil ou la géothermie. Bien des membres de l'UE sont parvenus, en menant une politique promotionnelle de longue haleine, à faire gagner de substantielles parts de marché à ces énergies, qui sont du reste devenues compétitives par leurs prix. Voyez l'Allemagne ou le Danemark avec leurs parcs d'éoliennes, mais voyez aussi la Chine. Ce pays est obligé de développer les énergies renouvelables pour éviter que ses villes n'étouffent dans les gaz d'échappement. Cette évolution est une grande chance pour notre économie, qui pourrait conquérir de nouveaux marchés avec des produits novateurs et avec son savoir-faire.

### Que font les collectivités publiques et les milieux politiques pour faciliter la percée des énergies renouvelables?

Le programme SuisseEnergie nous a déjà valu quelques succès. Nous voulons continuer



*Dans son année présidentielle, le Ministre de l'énergie, M. Moritz Leuenberger, s'engagera pour une politique énergétique durable.*

dans cette voie. En passant des conventions avec des partenaires tels que la branche de l'automobile ou l'industrie du ciment, nous pouvons obtenir une réduction des rejets de CO<sub>2</sub> sans contrainte. L'automne dernier, le Conseil national a clairement manifesté sa volonté de promouvoir les énergies renouvelables lors des discussions sur l'approvision-

**«JE PENSE QUE LA CHAMBRE DU PEUPLE ASSUMERA LÀ SA RESPONSABILITÉ EN MATIÈRE CLIMATIQUE.»**

nement en électricité. Mais cela ne suffit pas. Le prochain acte sera celui de la redevance CO<sub>2</sub> sur les combustibles, au sujet de laquelle le Parlement devra trancher. Je pense que la Chambre du peuple assumera là sa responsabilité en matière climatique.

### La branche de l'électricité doute sérieusement du potentiel des énergies renouvelables. Elle ajoute que celles-ci ne se produisent pas de façon continue et prévisible. Sommes-nous condamnés à vivre avec le nucléaire?

L'énergie nucléaire offre des avantages pour le climat, mais elle présente aussi de graves inconvénients. De nouvelles centrales nucléaires seraient sans doute difficiles à faire accepter. A cela s'ajoute que l'électricité nucléaire coûte cher et que le problème de l'évacuation des déchets radioactifs subsiste. C'est pourquoi il nous faut tirer le meilleur parti de toutes les autres options, c'est-à-dire encourager l'utilisation efficace de l'énergie et le recours aux agents renouvelables. Même les centrales à cycles combinés à gaz ne sont pas à exclure. La discussion sur les moyens de parer à une future pénurie s'appuyera sur les perspectives énergétiques 2035/2050, qui seront prêtes l'année prochaine.

### Parlons de l'évacuation des déchets radioactifs. Vous avez chargé la Nagra d'explorer des sites autres que le Weinland zurichois. Pourquoi?

Lors du scrutin sur le dépôt final projeté au Wellenberg, on nous a reproché d'avoir visé un seul emplacement sans prévoir aucune solution de rechange. Nous n'avons pas voulu

répéter cette erreur. C'est pourquoi la Nagra doit examiner différents sites entrant en ligne de compte pour un dépôt souterrain en profondeur. L'Office fédéral de l'énergie élabore en ce moment un plan sectoriel fixant la procédure de choix d'un tel dépôt selon des critères vérifiables. J'ai en outre institué un conseil de surveillance qui suit les travaux et veille à ce que la procédure soit transparente et logique. Quel que soit le site proposé, je veux pouvoir le défendre la conscience tranquille.

### Des voix critiques s'élèvent pour refuser tout dépôt en profondeur dans notre pays tant que l'on n'aura pas arrêté les centrales nucléaires en service et décidé de ne plus en construire. Qu'en pensez-vous?

C'est du chantage au détriment de nos enfants. Notre génération exploite des centrales nucléaires et bénéficie de l'électricité qu'elles produisent. Elle se doit d'assumer l'évacuation des déchets et elle doit cela à nos descendants. Du moment que nous utilisons l'énergie nucléaire, il nous incombe d'en maîtriser les rejets de façon sûre et durable.

*Interview: Klaus Riva*